

*Nom officiel de la Nouvelle-Écosse*

[Français]

Alors, pour revenir au débat, monsieur le Président, je crois qu'on a donné un exemple tout à l'heure des appellations étrangères de certaines villes reconnues pour leur culture, notamment Venise qui s'appelle en anglais *Venice* et qui s'appelle en italien *Venezia* et il n'y a personne qui s'est opposé à travers les millénaires à ces appellations multiples en différentes langues. On peut aller voir même Londres qui s'appelle Londres en français, qui peut s'appeler *London* en anglais. On peut aller voir en Grèce où vous avez la magnifique île de Corfou, *Kérkyra*, et personne ne s'est opposé non plus à ces appellations soi-disant différentes à travers les millénaires.

Monsieur le Président, l'appellation Nouvelle-Écosse a été consacrée par l'histoire d'une part et aussi par les avatars d'un peuple qui mérite tout notre appui et toute notre admiration, et ce sont les Acadiens.

C'est probablement la seule chose que les Acadiens ont conservée de leur pays d'origine, c'est cette appellation très directe et très française qui est Nouvelle-Écosse, qui a été acceptée d'emblée d'ailleurs par tous les anglophones des alentours, même celle d'Île-du-Prince-Édouard.

Je me demande quelle imagination on va faire tout à l'heure s'il faut changer le nom d'une province, ces avocats qui sont pourtant nombreux, même des méchants iraient dire trop nombreux dans cette Chambre, qu'est-ce que ces avocats vont dire lorsque cette porte sera ouverte au point de vue jurisprudence? Est-ce qu'on osera changer l'appellation *British Columbia* pour *Canadian Columbia*? Est-ce qu'on osera demander ensuite qu'on change l'appellation de Nouveau-Brunswick pour celle de *New-Brunswick* ou de celle de Nouvelle-Allemagne ou où allons-nous nous rendre avec cette porte ouverte?

Alors, monsieur le Président, je sou mets respectueusement à cette Chambre que l'appellation «Nova Scotia» a été adaptée et adoptée par les Anglais, a été adaptée d'un air de culture qui, à l'époque, car le fait de parler latin dans certaines cours d'Europe «faisait bien». C'est pour cette raison que les Anglais l'avait adoptée. Mais il est bien entendu que si on avait voulu l'appeler «New Scotland», on l'aurait fait comme on l'aurait fait pour le Nouveau-Brunswick. Je crois que l'appellation de «Nouvelle-Écosse» est une appellation consacrée historiquement et qui doit être conservée jalousement non seulement pour les gens locaux mais aussi pour les gens de l'Ouest canadien, pour les gens de l'Ontario, pour les gens du Québec qui ont toujours connu nos provinces canadiennes de par leurs appellations qui leur sont propres. Et l'appellation «The province of Nova Scotia» est bien la belle province de Nouvelle-Écosse. Alors je crois que nous devons la garder.

Deuxièmement, à mon avis, nous n'avons pas le forum, monsieur le Président, pour discuter d'un tel sujet. Je crois que c'est le fait d'un très ancien gouvernement que de dire que nous allons envoyer aux provinces des directives. L'ancien gouvernement regretté par une faible minorité de Canadiens avait cette habitude détestable d'envoyer des édits dans des provinces et de leur dire: C'est ce que vous allez faire. Nous le savons, nous, au Québec, on s'est déjà fait imposer des choses semblables lors de la dernière Constitution. Cependant, le nouveau gouvernement va respecter les droits des provinces qui sont fondamentaux et nous croyons sincèrement qu'il est du

droit le plus strict des provinces de discuter tout au moins de leur appellation.

Alors je crois qu'on devrait, tout d'abord, se référer à la province de la Nouvelle-Écosse avant de nous amener cette directive à être imposée à une province canadienne en particulier.

Troisièmement, monsieur le Président, il faut s'imaginer qu'à travers le monde, sur toutes les cartes, les mappemondes, le terme «Nouvelle-Écosse» a été consacré. J'ai eu l'occasion dans ma pratique privée de faire des travaux pour le Zaïre, un pays francophone de l'Afrique. Et j'ai déjà vu dans ces endroits des mappemondes représentant le Canada avec ses provinces et où l'appellation «Nouvelle-Écosse» était consacrée, où l'appellation «Nouveau-Brunswick» était consacrée. Ces gens-là savaient qu'ils avaient des mappemondes françaises et c'est un langage universel français.

Soit dit en passant, si nous avions des changements à faire ou à proposer, j'oserais dire que nous devrions proposer, tout d'abord, en bon français le terme «adjoint parlementaire» plutôt que «secrétaire parlementaire». A ce moment-là il s'agirait d'une appellation très française qui est utilisée à Genève, à Paris et à Québec. Je crois que le terme secrétaire parlementaire est un anglicisme que l'on devrait corriger éventuellement.

Mais ce n'est pas ce qui fait l'objet de notre débat à la Chambre dans le moment, le débat étant plutôt orienté vers un changement d'un nom pour une province qui ne nous a pas encore présenté de demande officielle, quoi qu'elle n'ait pas à le demander, et qui ne nous a pas encore manifesté son désir de changer ce nom.

Alors, je voudrais dire à la Chambre que cela impliquerait de nombreux changements, une mise à jour de toutes les mappemondes, de toutes les cartes, et même des systèmes de radio, des systèmes de navigation qui, lorsqu'ils sont rédigés en français, utilisent le terme «Nouvelle-Écosse».

Quatrièmement, il est bien entendu que nos vaillants Canadiens français qui se débattent dans ce beau pays qu'était l'Acadie et qui est aujourd'hui la Nouvelle-Écosse depuis quelques centaines d'années, il ne faut pas leur donner cette impression qu'ils sont abandonnés. Nous, du Canada tout entier, devons appuyer les vestiges de la langue française qui peuvent rester dans des régions difficiles du Canada. Les Canadiens français en toute petite minorité dans ces parages de Nouvelle-Écosse ne devraient pas se sentir tranquillement bénéficier d'un enterrement de première classe qu'on commence par l'appellation de la province, appellation qui est pourtant la leur.

Alors, monsieur le Président, il faudrait respecter les droits acquis, innés de nos Canadiens français de la Nouvelle-Écosse qui ont toujours été des Canadiens français d'honneur et qui viennent nous rendre visite à Montréal de temps à autre et nous montrer que l'esprit français existe encore, même chez eux.

Alors, monsieur le Président, pour résumer la situation, j'aimerais attirer l'attention de tous les Canadiens aujourd'hui sur le fait que ce projet de loi est proposé d'une façon peut-être sérieuse, sans rappeler les gens qui l'ont proposé, on doit vous dire, monsieur le Président, qu'ils sont actuellement absents à la Chambre.